

alimentaires, qui avaient jeté les premiers jalons de la loi à accorder à notre industrie.

SOIGNONS NOTRE FABRICATION

Il faut maintenant soigner notre fabrication. Il est reconnu que dans notre province 15 pour cent de la fabrication est de première qualité, 25 p. c. de deuxième qualité et le reste est du mauvais sucre et sirop. Cela veut donc dire que 60 p. c. de nos fabricants font un produit de qualité inférieure. Il y a donc devant nous beaucoup de travail à faire et je sais que si l'on veut s'en donner la peine, nous ferons pour l'industrie sucrière ce qui a été fait avec l'industrie laitière, l'élevage du bétail et la culture en générale.

Notre province produit 65 p. c. des sucres et sirops faits dans le pays. Ontario 32 p. c. et les Provinces Maritimes 3 p. c. Il est donc important et par compte encourageant que nous songions à nous améliorer.

En terminant permettez-moi d'adresser mes remerciements aux journaux de Montréal qui ont bien voulu envoyer des représentants à notre convention. Ces journaux sont des amis non seulement de notre cause mais de la classe agricole en général puisqu'ils s'intéressent tant à tout ce qui les concernent. Au nom de la société et au vôtre, je leur adresse nos remerciements.

